



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 5120293

N/REF : 18/11/2025 8H41 C:002640 I:31810
V/REF : F60610
V/Email reçu le Mardi 18/11/2025 a 8H41

V/REF.IMM. 7566
IMMEUBLE : LES MOULINS
380, RUE DES MOULINS
01600 SAINTE EUPHEMIE

ALLIADE HABITAT

Centre de Paiement
173 AVENUE JEAN JAURES-CS30407
69364 LYON CEDEX 07

Dardilly, le 31 Décembre 2025

Référence Marché: 030354-ELF-001
LOCALISATION : ALLEE N 380 RUE DES MOULINS - PC RESIDENCE
MOTIF : INTERVENIR POUR FAIRE UN RELAMPING DE LA RESIDENCE
Donneur d'ordre : Mme M. PEYSSON

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Relamping

LE 09/12 A 15H15 :
INTERVENTION DEPUIS LES PARTIES COMMUNES
CONTROLE ET RELAMPING DE L'ALLEE
CONTROLE DES ECLAIRAGES ET APPAREILLAGES SUR LES PALIERS ET DANS LES
ESCALIERS
FOURNITURE ET REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE LED STANDARD DANS L'ENTREE
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT - OK

NOTRE TECHNICIEN A CONSTATE QUE LE RESTE DES ECLAIRAGES FONCTIONNNAIENT
CORRECTEMENT

OBSERVATIONS : SR AB Email envoyé le 31/12/25 a 11H42 Mme M. PEYSSON

CETTE DEMANDE DE BON DE COMMANDE DE REGULARISATION VIENT EN COMPLEMENT
DU BON DE COMMANDE F50859 BLOQUE EN CHARGE A PAYER ET QUE NOUS N'AVONS
DONC PAS PU MODIFIER SUITE AUX TRAVAUX REELS REALISES SUR PLACE

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	EL1200-H.MO Controle/relamping PCM	1	40,16	40,16
1,00	EL1360-FP.Ampoules LED 9W E27	1	8,30	8,30



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 5120293

TOTAL H.T.	48,46
T.V.A. a 10,00%	4,84
TOTAL T.T.C.En EURO	53,30

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

Beaujolais Val de Saône
BP 80165
69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE
Emetteur : MME Margot PEYSSON

SARL AMES ELECTRICITE
12 CHEMIN DES GORGES
69570 DARDILLY

Marché n°030354 -

Prestation Parties Communes

Bon de régul - 18/11/2025 8H41 C:022062 I:31810, Travaux à réaliser entre le et le 31/12/2025

Votre contact : MME Alliade Habitat S071 (0472892222)

Bon de régul - 18/11/2025 8H41 C:022062 I:31810

RESIDENCE LES MOULINS (ALH - 7566)
RUE DES MOULINS
01600 SAINTE EUPHEMIE

	P.U.HT (€)	Quantité	Montant HT (€)	TVA
EL1200 - ELF. MAIN D'OEUVRE	40,15	1,00 U	40,15	10,00%
Coût main d'oeuvre électricité pour travaux hors bordereau Le poste comprend - l'indication du coût horaire d'ouvrier spécialisé pour tout travail à réaliser et non indiqué au présent bordereau - Ce cout indiquera le coût horaire au prix réel et au temps passé et incluras l'ensemble des charges afférentes				
EL1360 - AMPOULES LED	8,30	1,00 U	8,30	10,00%
Fourniture et pose d'une ampoule standard LED 9 W E27 230V La prestation comprend - L'ouverture du luminaire et l'enlèvement de l'ampoule défectueuse existante, chargement et évacuation des déblais - La fourniture d'une ampoule identique à l'ampoule LED en place ou en remplacement d'une ancienne ampoule de 60 W, ou similaire adapté à l'existant - Ampoule à faible consommation d'énergie de type 9W E27 230V ou similaire adaptable au luminaire existant - Pose de l'ampoule - Fermeture de l'éclairage et remise en place de l'élément - test et vérification de bon fonctionnement - tous détail et Sujétion pour une parfaite réalisation - y compris Prise en charge des frais de recyclage (ECOTAXE)				

Virement CE

30 jours réception fact. (*)

(*) sauf si le contrat prévoit une procédure de constatation de la conformité des prestations.

Total HT		48,45 €
Total TVA	10,00%	4,85 €
Total TTC		53,30 €

Veillez adresser votre facture dans les 15 jours suivant la réalisation des travaux, en indiquant la date d'exécution et la référence de notre commande, à l'adresse suivante :

**Alliade Habitat
Centre de paiement
173 avenue Jean Jaurès CS 30407
69364 LYON cedex 07**

Le responsable de l'entreprise destinataire de cette commande s'engage à appliquer les **principes généraux de prévention** conformément à l'article L230-2 du code du travail. Il est rappelé que toute co-activité est interdite dans les logements vacants ou occupés. En cas de **danger, accident ou incident**, il devra alerter les services de secours (18 ou 112) et informer Alliade Habitat au 04-72-89-22-22, ou à défaut l'ordonnateur de la commande.

Il s'engage également à :

- Avoir les qualifications nécessaires à l'exécution de la prestationEvaluer les risques et commenter à ses salariés les mesures de préventions
- Mettre en œuvre les protections collectives et individuelles ainsi que les signalisations appropriées, en privilégiant les protections collectives
- Utiliser des matériels sûrs et contrôlés (certification ou attestation de type CE)
- Evacuer quotidiennement les déchets par ses propres moyens
- Assurer la sécurité des biens et des personnes dans son périmètre d'intervention
- Ne rejeter aucun produit polluant dans les réseaux
- Respecter les interdictions de fumer
- Interdire à ses salariés la consommation d'alcool lors de l'intervention
- Si la nature des travaux nécessite la mise au point d'un Plan de Prévention des Risques, à ne pas commencer l'exécution avant la signature du PPR